



CONSEIL DÉPARTEMENTAL BOUCHES-DU-RHÔNE

## **Les professionnels exerçant en MDS, en planification, en insertion ou ailleurs, appelés à des Assemblées Générales extraordinaires ! Mardi 14 mai 2024 à Marseille et mardi 21 mai en Arles**

**C**es derniers mois, les attaques contre le service médico-social départemental ont été marquées par l'introduction dans nos pratiques de l'embauche de professionnels ultra précarisés sur des missions aussi pérennes que sur la protection de l'enfance ou l'accueil du public, d'une dégradation évidente des moyens mis à notre disposition pour aider les populations les plus précaires sur une insupportable absence de prise en compte de la situation des enfants confiés au Département... Et enfin sur un positionnement départemental qui ne semble plus considérer les missions de solidarité comme impérieuses.

- ▶ La protection de l'enfance et les professionnels qui la servent sont au bord du gouffre
- ▶ Les collègues de la prévention sociale croulent sous le travail et peinent à pouvoir apporter des réponses aux familles et mettre en place un accompagnement digne de ce nom
- ▶ Les collègues de la PMI font face à de grandes difficultés.

Les directions, elles, doivent faire preuve d'un maximum d'inventivité pour trouver les ressources nécessaires pour assurer une continuité de service et arrivent au bout de ce qu'elles peuvent défendre.

La question de la juste réévaluation du montant socle de l'IFSE – après deux réunions en direction – s'avère plus que difficile tant sur le plan de la prise en compte de nos propositions que sur le calendrier, sur la rétroactivité ou même et surtout sur l'approche des montants que la collectivité compte y consacrer ! Chaque semaine une MDS se mobilise sur des questions diverses mais qui touchent toutes aux conditions d'exercice et à la mal-

traitance induite pour les professionnels ou les publics.

### **La PMI a décidé de se mobiliser.**

À l'heure où la collectivité accuse une dette de plus de 1,9 milliards d'euros sur 2,5 milliards de budget total, que la future loi sur la fonction publique – si nous ne la combattons pas comme il se doit – mettra fin à toutes notions de grilles indiciaires, échelons, grades, primes...

Il s'agit bien aujourd'hui de fédérer toutes ces missions de terrain autour des questions d'effectifs, de précarisation des professionnels, de manque de moyens, d'atteinte aux pratiques et au respect des modes d'intervention, d'affaiblissement sans précédent de l'action médico-sociale et enfin de la juste obtention d'une IFSE socle reconnaissant notre expertise, d'imposer à la Collectivité un repositionnement immédiat et l'ouverture de négociations.

*À vos agendas !*

■ **Mardi 14 mai 2024 de 14h à 17h  
à l'Hôtel du Département**

■ **Mardi 21 mai de 14h à 17h au sein  
de la MDS d'Arles**

**Assemblées Générales de tous  
les professionnels de l'action  
médico-sociale DGAS, DRH...  
en salle A 1123C**

*3 heures d'information syndicale ont été déposées par nos soins pour chacune de ces AG. Si certains d'entre vous ont déjà atteint les 12 heures annuelles, demandez-nous vos autorisations d'absence syndicale par mail ou téléphone.*